

## **Réorganisation des services en santé mentale dans Ahuntsic et Montréal-Nord L'URGENCE, LE SEUL ACCÈS AUX SOINS PSYCHIATRIQUES ?**

---

**Longueuil, le 22 juin 2009** – Le personnel professionnel et technique intervenant en santé mentale au Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord lance un cri d'alarme : les patients, autrefois suivis par les hôpitaux psychiatriques et qui sont maintenant suivis par le CSSS, n'y trouvent pas l'ensemble des services dont ils ont besoin.

La présidente de l'exécutif local de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), Marjolaine Goudreau, s'adressera au conseil d'administration de l'établissement ce soir au nom de la cinquantaine de personnes employées par le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord pour suivre les patients ayant des problèmes de santé mentale. Elle entend traduire le désarroi de ses collègues face à l'instabilité de la clientèle qui leur est confiée depuis la mise en œuvre de la réorganisation des services en santé mentale et face au manque de ressources médicales auxquelles référer cette clientèle vulnérable.

Alors que les services du CSSS ont été mis en place pour accueillir en première ligne des patients dans un état stable, plusieurs présentent des symptômes psychotiques et requièrent des services plus intensifs qui relèvent de la deuxième ligne. Or, actuellement, il y a un manque criant de ces services médicaux. Les personnes référées à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal doivent attendre de trois à six mois pour voir un psychiatre. Si un patient doit être vu rapidement pour éviter que son état ne s'aggrave, les intervenants en sont réduits à devoir l'envoyer à l'urgence pour y être évalué et référé en psychiatrie.

« Loin d'assurer un meilleur suivi médical et social de la clientèle, la réorganisation telle que nous la vivons a pour effet de laisser des patient sans soutien psychiatrique et sans accès à un médecin de famille », déplore la porte-parole syndicale.

En plus d'assister, impuissants, à la détérioration des services disponibles pour la clientèle dont ils ont la charge, les intervenants psychosociaux sont soumis à une pression indue à l'interne. « On nous incite à plus de productivité alors que c'est de relation d'aide dont il est question; on nous pousse vers une déshumanisation de l'intervention alors que le plan d'action ministériel visait à rapprocher les services des gens pour mieux les soutenir », s'indigne Marjolaine Goudreau.

Les intervenants concernés sont des psychologues, des travailleuses et travailleurs sociaux, des psychoéducatrices et psychoéducateurs, des ergothérapeutes, ainsi que des techniciennes et techniciens en assistance sociale et en éducation spécialisée. Au moins huit personnes ont laissé leur poste au département de la santé mentale dans la dernière année, signe d'un malaise certain.

L'APTS réclame des mesures pour améliorer à court terme le climat de travail au CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord et, à moyen terme, l'accessibilité des services médicaux et psychiatriques pour la clientèle en santé mentale desservie par le CSSS.

**À propos de l'APTS**

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe plus de 27 000 personnes, diplômées de niveaux universitaire et collégial, œuvrant dans 117 établissements de santé et de services sociaux à travers le Québec. Ce sont, entre autres, des technologues en radiologie, des technologistes médicales, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

- 30 -

Pour renseignements : Chantal Mantha, conseillère en communication et relations publiques  
Téléphone : 450.670.2411, 1 866 521.2411 ou 514.236.9287 (cell.)